

2026-CA748-03.02.01-R8222

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 23 février 2026, à 13 h 30.

NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS (CÉRÊH)

CONSIDÉRANT les articles 13, 58 et 68 al. 2 f) iii) du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains;

CONSIDÉRANT la résolution 2022-CA701-03.01.01-R7823 (5 septembre 2022) nommant au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains Marianne Paul, professeure au Département d'orthophonie, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche, pour un deuxième mandat de 3 ans se terminant le 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT la résolution CEREH-25-316-06.01 (14 novembre 2025) du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains recommandant la nomination de Marianne Paul, professeure au Département d'orthophonie, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche, pour un troisième mandat d'une durée de trois ans;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2026-CE672-03.07-R6412, 3 février 2026);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Marianne Paul, professeure au Département d'orthophonie, membre du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉRÊH), à titre de professeure active ou ayant été active en recherche, pour un troisième mandat de trois ans débutant le 23 février 2026 et se terminant au 22 février 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général